

# La lettre

## des élus communistes et apparentés

40%

des inscrits à Pôle-emploi travaillent (1.1 million). Ils occupent des emplois à temps partiel, des petits contrats. Leur travail ne leur permet pas de vivre. Ils sont un peu plus de la moitié à être indemnisés. Entre 1995 et 2011 ce chiffre a doublé. Le phénomène touche surtout les femmes et les plus de 50 ans.

N°27 - Novembre 2013

## Dossier

### Jeunesse, une soi-disant priorité aujourd'hui Jeunesse, une exigence de demain

#### Incidents aux Minguettes

Le 25 octobre, un accident de la circulation, sur le plateau des Minguettes, a impliqué une voiturette et une moto. Le conducteur de la moto a été grièvement blessé.

Une altercation s'en est suivie entre les deux familles concernées par l'accident.

Alors qu'ils venaient porter secours aux victimes, les forces de police et les pompiers ont essuyé des jets de pierres.

L'émotion des familles est compréhensible face un tel drame mais l'agression contre les forces de l'ordre et les pompiers est inadmissible. Ils interviennent en faveur de la population.

#### Ils interviennent pour sauver des vies.

Des rumeurs ont circulé, accusant à tort la police d'être à l'origine de l'accident et entraînant des troubles et des incendies de véhicules.

On ne peut pas accepter que des individus caillassent la police et les pompiers qui viennent secourir des victimes. C'est criminel. On ne peut pas accepter les incendies de véhicules qui touchent particulièrement les habitants qui se retrouvent sans voiture pour aller travailler. C'est injuste.

De tels agissements sont incompréhensibles et indignes. Ils portent atteinte à une population déjà fortement touchée par des conditions de vie difficiles.

Les habitants ont été choqués. Ils ont interrogé les institutions sur ce qui est fait pour que cessent ces incidents et pour qu'on retrouve les auteurs de ces faits intolérables.

Leur aide a été exemplaire car ils sont conscients et ils le disent : « **il faut se serrer les coudes et tenir bon pour défendre notre quartier, notre ville.** »

C'est bien la jeunesse qui représente notre avenir et pourtant, aujourd'hui, elle n'est pas bien traitée, et cela dès la naissance, dès le bas âge, au long des scolarités, dans une inégalité sociale ou pire, ethnique, criante, avec trop de jeunes diplômés sur le carreau et un chômage latent tellement élevé.....

Quel avenir pour notre jeunesse ?

Malgré les efforts considérables des villes (Vénissieux en est un exemple) pour construire, animer, faire vivre l'accueil des enfants en bas âge, le déficit reste trop important et les financements des Caisses d'Allocations Familiales bien trop freinés, parfois même carrément réduits.

Quelques villes (bien seules) revendiquent l'accès à l'école maternelle dès l'âge de deux ans, dont Vénissieux qui n'a jamais cessé d'en faire un combat essentiel pour les familles et pour le droit des femmes à travailler. Mais la tentation est grande de la rigueur budgétaire et de la diminution du service public déjà bien à l'œuvre dans l'Education Nationale.

L'environnement scolaire, l'accompagnement scolaire et maintenant la réforme des rythmes scolaires sont renvoyés à la charge des communes. L'inégalité est encore un peu plus en marche entre les communes riches et les communes pauvres. Les chances des enfants ne sont pas égales et s'il n'y a pas une volonté farouche de défendre l'école de la République pour tous, la dérive inégalitaire s'annoncera terrible pour les familles populaires.

L'échec scolaire est une préoccupation grandissante des parents, des enseignants et des élus locaux, difficile à

combattre dans ce contexte.

Sur le front de l'emploi la situation est souvent catastrophique pour les jeunes non formés tout autant que pour les jeunes diplômés. Dans ce pays où l'opulence de certains est un gifle permanente à la plupart d'entre nous, 70% des jeunes commencent leur vie d'adultes avec un CDD. Seulement 37% des jeunes diplômés d'entrée un CDI.

A Vénissieux ces situations révoltent de nombreux jeunes qui peinent à distinguer les responsables de cette situation insupportable. Le sentiment de défiance grandit vis à vis des institutions et il est tentant d'interpeller la commune, son maire et sa municipalité malgré tous leurs déploiements d'efforts et de résistances.

L'austérité, l'argent-roi comme principe de société, le mépris des puissances du Capital, l'arrogance des riches, comme les mirages et les leurres d'une société sous l'emprise des médias plongent notre jeunesse dans une précarité sans espoir.

Il est urgent que soit mise en place une politique de la formation professionnelle et de l'offre d'emplois de TOUTE la jeunesse, dès l'entrée à l'école maternelle jusqu'à la sortie de la formation, de l'apprentissage, de l'université ou des grandes écoles.

Les pansements sur une jambe de bois, ne sont jamais une solution. Nous n'en voulons plus. Nous voulons une politique nouvelle, courageuse et volontariste, décidée avec tous les acteurs, éducateurs, parents, représentants de la jeunesse et élus locaux. C'est à cela que nous appelons à travailler sans tergiverser et tout de suite.

**Venez assister au prochain Conseil municipal  
Lundi 02 décembre à 18 h 30  
Salle Jacques Duclos - 3ème étage - Hôtel de Ville**

## Hommage à Fortuné Lanfranchi

Une rue de Vénissieux porte le nom des cinq frères Lanfranchi, héros de la Résistance. Cinq très jeunes hommes venus d'Italie, qui ont combattu pour leur pays d'adoption. Le 3ème de la fratrie, Fortuné, s'est engagé à 17 ans. Il a subi la torture des mains de Klaus Barbie qu'il a retrouvé 42 ans plus tard lors du procès du "boucher de Lyon". Fortuné vient de nous quitter. C'était un compagnon de lutte dont le courage et l'engagement resteront pour nous tous un exemple.

## Un projet de loi ALUR qui manque d'allure

**Pour se loger, la plupart des ménages dépensent plus du tiers de leurs revenus**



A Vénissieux comme ailleurs, la question du logement reste cruciale pour la plupart des habitants. Le manque de logements sociaux devient criant depuis plusieurs années et l'abandon de classe de la solidarité nationale dans le financement du locatif social n'est toujours pas remis en cause par le gouvernement actuel.

Or la situation des locataires se dégrade de plus en plus, les familles mal logées et en attente d'une réponse décente sont plus de 60.000 dans le département du Rhône et chaque année, plus de 4.000 dans notre seule ville. Le taux d'effort pour se loger des ménages (des plus modestes jusqu'aux revenus moyens) dépassent la plupart du temps plus du tiers de leurs revenus.

On attendait de la ministre Duflot une véritable réforme du droit au logement et un vrai retour à une aide à la pierre efficace pour le logement social. Nous n'avons eu que des objectifs contredits par la réalité de terrain. Sur les 150.000 logements sociaux à construire par an, il en sera à peine livrés 70.000 en 2013. Les offices HLM devront encore puiser dans les loyers de leurs locataires pour construire du neuf.

Certes il est proposé l'encadrement des loyers – ce que nous approuvons comme un minima - mais ce sera bien insuffisant dans la nécessaire lutte contre la spéculation immobilière et foncière, la course à la rentabilité financière du logement, qui repoussent les classes modestes et même moyennes toujours plus loin des centres et quartiers attractifs des villes.

Certes quelques avancées sont à remarquer comme la Garantie Universelle des Loyers, le maintien de l'APL en cas d'impayés, l'encadrement des professions de l'immobilier et de gestion des copropriétés

Mais sur le fonds, il reste que la loi Molle n'est pas abrogée, qui brade le patrimoine des offices HLM, que le foncier

pour le logement social n'est pas maîtrisé, qu'aucune entrave n'est mise aux spéculations de toutes sortes, que les exonérations fiscales coûtent à l'Etat tout l'argent nécessaire au logement social, qu'il n'y a toujours pas de véritable politique nationale, ni de service public du logement social, que la proposition d'un fichier des baux conduit à la stigmatisation des plus pauvres et des plus endettés.

La crise du logement que nos habitants vivent douloureusement n'a qu'une solution, un effort massif de construction neuve immédiat, sans effet d'annonce, un véritable plan d'urgence nécessaire aux familles et aux locataires, et également utile au maintien et à la relance de l'emploi dans le secteur économique du Bâtiment.



## Nouvelle école Joliot-Curie

La rentrée était joyeuse et colorée pour les élèves de Joliot-Curie. Une nouvelle école « trop belle! » les attendait.

Les enfants ont inauguré le self-service insonorisé, les salles polyvalentes, la bibliothèque et la salle d'arts visuels, la cuisine pédagogique de la maison de l'enfance, sans oublier les jeux « super! » dans la cour de récré.

C'est un bâtiment aux normes environnementales et évolutif qui peut s'agrandir de quatre classes supplémentaires si besoin.

Le groupe scolaire accueille 268 élèves avec 6 classes maternelles, 7 élémentaires et la maison de l'enfance dispose de 84 places, pour un montant d'investissement important.

C'est le résultat d'une concertation entre enseignants, services de la ville, personnels municipaux, inspectrice de l'Education nationale, parents d'élèves, architectes et la Ville.

Des conditions idéales pour bien apprendre et s'épanouir.

## Consultation sur les rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une consultation de tous les parents d'élèves a été organisée par la Ville sur les futurs horaires. 5 653 questionnaires ont été adressés aux familles. 1 294 ont répondu, soit 22.94%.

Trois options étaient proposées aux parents. Et ils ont choisi à 68.87% le scénario le plus proche des horaires actuels : 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 45 à 16 heures et pour le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30. Les deux autres options ont obtenu 14.33% et 11.46% ; 5.33% ne se sont pas prononcés.

Idem pour les enseignants. Sur 372 questionnaires, 242 ont répondu. Ils ont choisi à près de 70% les mêmes horaires que les parents.

Concernant les activités périscolaires de 16 h à 18 h , une réflexion est en cours pour la mise en place d'un dispositif répondant aux nouveaux horaires. Bien sûr, il y aura un travail de concertation avec les différents partenaires.



**Ville ludique et sportive**



**Crèche Musicaline**



**Le projet Bizarre !**

Le 20 novembre, au Congrès des Maires à Paris, la Ville a reçu le label " Ville Ludique et Sportive " , sous le haut-patronage du Ministère des Sports et de la Jeunesse. Elle a été reconnue et récompensée :

- Pour ses infrastructures et leurs liaisons (aires de jeux, terrains multisports, équipements sportifs, voies de mobilités douces)
- Pour ses actions d'incitation et de promotion des animations et des activités physiques pour tous, avec un effort particulier pour permettre aux filles de les pratiquer
- Pour le lien et le soutien aux associations sportives en coordination avec l'OMS
- Pour sa politique de cohérence et sa contribution au sport scolaire

Un label encourageant à poursuivre un choix pour l'humain, l'intérêt général, le lien social et le vivre ensemble, filles et garçons, du Sport Pour Tous comme du Haut Niveau. Un sport qui éduque, un sport plaisir, un sport d'excellence avec les 94 500 utilisateurs des équipements de la ville.

La crèche est un mode de garde qui répond à un besoin crucial des familles. Elle n'est pas seulement une « garderie ».

Bien sûr, il s'agit pour les parents de confier leur enfant à une structure compétente pendant leur absence. L'enfant y est en sécurité, entouré d'adultes qualifiés. Mais c'est aussi le lieu des premiers apprentissages et de la socialisation. Vivre en dehors de son noyau familial, voir le monde avec d'autres enfants stimule son éveil et ses capacités.

C'est pourquoi à Vénissieux, les crèches font l'objet d'une attention particulière. Pour permettre le renforcement de leur capacité d'accueil, plusieurs crèches ont bénéficié de travaux.

Aujourd'hui, c'est le tour de « Musicaline » créée en 1997. Le dernier Conseil municipal a acté des travaux de rafraîchissement et de remise aux normes prévus pour fin 2014. « Musicaline » pourra ainsi prendre en charge cinq enfants de plus.

Le réaménagement du " Truck " va permettre au Projet " Bizarre ! " de disposer en 2015, d'une salle de spectacle et de box de répétition en sous-sol.

Né en 2006 à l'initiative de la Ville, le projet " Bizarre ! " soutient la pratique des cultures urbaines pour tous : musiques du monde, arts numériques et danses urbaines. Il mène des actions avec la population sur les fêtes de quartier, la fête de la musique, les fêtes Escales... Il travaille avec l'Opéra de Lyon, le Transbordeur et les salles de musiques actuelles de la Région. Il accompagne en résidences des créateurs émergents et sensibilise les jeunes au multimédia et au numérique.

La Ville et " Bizarre ! " planchent sur la création d'une SMAC (Scène de Musiques Actuelles) avec d'autres partenaires.

Reconnu sur toute la région, le projet "Bizarre !" participe à la diversité culturelle et fait la preuve que les jeunes sont créatifs et innovants.

## **Cour des comptes rapport sur les finances publiques locales**

Pendant qu'elle laisse faire l'évasion fiscale et qu'elle alimente les banques en milliards, l'Europe demande à la France de faire des économies. On se demande bien qui est responsable du gaspillage ? La Cour des comptes a trouvé : Les collectivités locales.

Dans son rapport, elle pointe une « mauvaise gestion des dépenses de fonctionnement ». Elle oublie juste la baisse des dotations et les charges supplémentaires transférée par l'Etat. Elle oublie aussi que la population a augmenté de plus de 3 millions en 10 ans et qu'un service public de qualité est dû aux habitants fragilisés par l'austérité imposée par Bruxelles.

La Cour des comptes affirme que ce sont les dépenses publiques locales qui ont le plus progressé depuis 1983. Coïncidence, c'est en 1983 que la décentralisation est entrée en vigueur.

Elle dénonce l'endettement des collectivités locales (moins de 10% de l'endettement public), oubliant qu'elles assurent 70% de l'investissement public. Ce qui correspond à des millions d'emplois créés.

Elle préconise de « faire porter l'essentiel de la réduction des dotations sur le seul bloc communal ». La rigueur comptable exigera bientôt de faire disparaître les communes et de les fondre dans des métropoles plus « compétitives » au niveau européen.

Elle ajoute qu'on pourrait aussi faire des économies dans « les aides aux entreprises ou l'organisation des services publics locaux par exemple. » Voilà donc le programme, réduire le nombre d'agents et le service rendu aux habitants, stopper les aides à l'insertion et à l'implantation d'entreprises. En fait, arrêter de s'occuper de la population qui décidément plombe les finances publiques locales.

### Assemblées générales de Conseil de quartier :

**26 novembre** 18 h - Charréard/Barel - Foyer Max Barel

**28 novembre** 18 h - Pasteur/Monery - Restaurant du groupe scolaire Pasteur

### Droits de l'Enfant :

**27 novembre** 14h - "Des livres et nous" Comité lecture enfants et ados, coups de coeur de l'année – Salle d'animation de la Médiathèque

### Rencontres :

**29 novembre** 18 H -Hommage à Henri Alleg - Halle à Grains

**30 novembre** 15 h - "Smaïn Cité Picasso" - Médiathèque

**07 décembre** 16 h - Concert du groupe Jaal - Médiathèque

### Journées de la Laïcité à l'initiative des DDEN :

**07 décembre** 10 h - Plantation d'un arbre de la laïcité parc Dupic et inauguration de l'exposition sur la loi de 1905

**09 décembre** 20 h 30 - "La séparation" - Cinéma G. Philippe

## Rapport 2012 du Grand Lyon sur la qualité du service public d'élimination des déchets

**L'étude sur le contenu des ordures ménagères montre l'hétérogénéité des pratiques de consommation et leur impact sur les déchets, notamment entre quartier résidentiel et quartier d'habitat social dense**



La grève de 2012 l'a rappelé, la communauté urbaine, avec voirie, transport, collecte et propreté, c'est la ville qui vit au quotidien avec des services publics qui en sont un rouage essentiel.

Si nous avons beaucoup d'échanges sur la stratégie des déchets du Grand Lyon, nous n'en avons pas suffisamment sur le fonctionnement de ces services publics. Ce rapport annuel est une mine d'informations, mais il

manque une annexe par commune, et des outils périodiques de suivi partagé. Il a fallu deux rencontres des maires début 2013 pour faire le point sur la réorganisation de la collecte fin 2012. Les nombreux dysfonctionnements et réclamations d'habitants, le plan d'action mis en place pour les corriger progressivement, ont montré le besoin d'un pilotage plus permanent et plus partagé entre commune et communauté.

L'objectif 2014 de réduction de 7% des déchets par habitants était ambitieux. Si la baisse se poursuit (en 2012 -0,45% à Vénissieux), l'objectif reste à atteindre, et plus on veut réduire, plus c'est difficile... Mais en 2012, c'est la collecte sélective qui recule à Vénissieux et plus encore dans le Grand Lyon, dont les 2/3 sont l'effet de la grève... Le volume de dépôt en déchetterie diminue fortement à Vénissieux, compte tenu de

l'ouverture de la celle de Mions, mais il y a baisse sur le Grand Lyon, et sans report sur les dépôts sauvages. Effet de la crise ? Baisse des achats d'équipements des ménages ? Il faut s'interroger sur le sens d'un objectif de réduction indifférencié des ordures ménagères résiduelles, du sélectif, du verre, comme s'il fallait aller vers une société sans déchets, d'une société sans échanges et donc sans emballages ! L'étude sur le contenu des ordures ménagères montre l'hétérogénéité des pratiques de consommation et leur impact sur les déchets, notamment entre quartier résidentiel et quartier d'habitat social dense...

Enfin, l'excédent financier interroge, son cumul depuis 2001 devient nettement positif, et l'excédent 2012 dépasse 26 M€. Si on peut comprendre que le Grand Lyon anticipe des investissements lourds à venir, il y a une marge de discussion pour répondre aux besoins : silos enterrés, coordination avec les gestionnaires de bacs, messagers de la propreté pour travailler sur la réduction de la salissure à la source, collecte des déchets non ménagers mais assimilés, notamment des commerces, politique de marché propre pour laquelle il y a beaucoup à faire...



## CITATIONS

### Jean-Paul Sartre

La violence est injuste d'où qu'elle vienne.

### Vladimir Jankélévitch

Toute la ruse des bonnes consciences revient à donner au pauvre comme une gracieuseté ce qui lui est dû comme un droit.

### Albert Camus

Faire souffrir est la seule façon de se tromper.

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier

**Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel-Houel 69200 Vénissieux**

par mail : [groupe.communiste@ville-venissieux.fr](mailto:groupe.communiste@ville-venissieux.fr) ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org/>